

Vailhauquès, le 04 mars 2021



SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

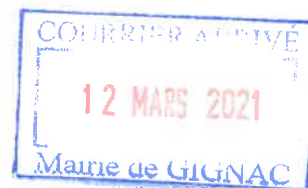
-----  
Groupement Planification Opérationnelle

-----  
Service prévision opérationnelle

Le directeur départemental, chef de corps

à

Monsieur Le Maire  
Hôtel de ville  
Place Auguste DUCORNOT  
CS 70048  
34 150 GIGNAC



Nos références : EF/AV/PW

N° départ : 1320

Objet : Déclaration de projet du CEIFOR emportant la mise en compatibilité du PLU de la commune de Gignac

Affaire suivie par : Lt Col Verge Alain, Cdt Winnicki Pascal

Téléphone : 04 67 10 37 71

Courriel : [alain.verger@sdis34.fr](mailto:alain.verger@sdis34.fr), [pascal.winnicki@sdis34.fr](mailto:pascal.winnicki@sdis34.fr)

Dans le cadre de la déclaration de projet relatif au Centre de Formation (CEIFOR) au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Hérault emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Gignac, vous questionnez le Service Départemental d'Incendie et de Secours au titre de la consultation des services publics associés.

A la lecture des documents, je vous confirme que les accès possibles au site décrits en page 221 rubrique J « impact sur les déplacements » sont au nombre de quatre à savoir :

- Accès principal par le chemin de Jourmac,
- Un autre accès situé à l'Ouest du site (voie desservant la centrale béton) desservant les bâtiments administratifs et les cuisines,
- Un accès secondaire situé au Nord/Est (au nord de la parcelle BY 0049) reliant la RD 32 au site,
- Un accès pédestre situé au Nord/Ouest reliant le lycée Simone Veil au site dans le cadre d'échanges de formations.

Au regard des éléments présentés dans le dossier, le SDIS 34 émet un **avis favorable** à la déclaration de projet citée en objet.

  
Eric FLORES  
Contrôleur Général